

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté N° 114

30 septembre 2008 - Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es. Coordination Francis Marche Mondiale des Femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25, Site : <http://www.marchemondiale.org>.

- 1 - Pakistan : Trois adolescentes enterrées vives dans un meurtre d'honneur tribal
 - 2 - Mach'Orangina, Culturellement sexiste
 - 3 - Pétition pour une loi cadre sur les violences - des nouvelles
 - 4 - Des nouvelles sur Marina Petrella
 - 5- L'EXISTRANS, marche des trans et des intersexes
 - 6 - Droits des femmes : l'UNIFEM demande de véritables mécanismes de surveillance
 - 7 - 84 % des décès maternels concentrés en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud -
 - 8 - Lettre ouverte au Président de la République, L'égalité entre les sexes au second plan de la Présidence Française de l'Union européenne ?
 - 9 - Le site d'information et de prévention des mariages forcés
 - 10 - Rencontre / Débat : Services à la personne et aides à domicile
 - 11 - Colloque : Les violences sexistes et sexuelles dans les relations de travail : Mieux les connaître pour agir !
 - 12 - " Quels réseaux, quels partenariats, pour accompagner et protéger les femmes confrontées au mariage forcé en France ?
 - 13 - Livre : "Mondialisation de la prostitution, atteinte globale à la dignité humaine -
 - 14 - Livre : "Itinéraire d'une femme française."
-

MOBILISATION

1 - Pakistan : Trois adolescentes enterrées vives dans un meurtre d'honneur tribal - le Monde - 26 septembre - Frédéric Bobin

Les faits

Elles étaient trois sœurs, âgées de 16 à 18 ans. Hameeda, Ruqqaya et Raheena vivaient à Baba Kot, village du Baloutchistan, une province aride du sud-ouest du Pakistan aux confins de l'Iran et de l'Afghanistan, là où la terre n'est que sable, cailloux et rocs ciselés par le vent. Elles sont mortes, ensevelies vivantes dans une fosse commune. Victimes d'un "crime d'honneur" qui, par sa sauvagerie inédite, soulève les consciences depuis plusieurs semaines au Pakistan où l'on s'accommode d'ordinaire de ces meurtres coutumiers.

Hameeda, Ruqqaya et Raheena ont été tuées au nom de la tradition. Elles ont commis le crime de vouloir épouser l'homme de leur choix, et non les cousins que la tribu - les Umrani - leur avait assignés. Que s'est-il vraiment passé en ce 14 juillet, funeste jour où le forfait a été perpétré ? Un scénario émerge au fil des indications publiées dans la presse pakistanaise. Le 13 juillet, les trois jeunes filles avaient quitté leur village de Baba Kot à bord d'un taxi, accompagnées de leur mère et d'une tante. Le groupe prend la direction d'Usta Mohammad,

un bourg situé à 80 km, où Hameeda, Ruqqaya et Raheena veulent se rendre au tribunal civil local pour se marier aux élus de leurs coeurs.

L'escapade sera brève et surtout, fatale. A peine arrivées à Usta Mohammad, les cinq femmes sont enlevées par un commando d'hommes de la tribu umrani lancé à leurs trousses. Elles ont bafoué l'ordre ancestral qui enchaîne les filles aux stratégies matrimoniales du clan et doivent donc être châtiées. Les voilà embarquées - sous la menace de fusils - dans le Land Cruiser de leurs ravisseurs, qui les ramènent au village familial de Baba Kot. Une jirga - assemblée de notables - y est solennellement convoquée pour décider de leur sort. On leur promet une mort très spéciale, précédée d'un épouvantable supplice qui devra servir de leçon à toutes les autres filles de la communauté.

Le lendemain, on conduit les cinq condamnées au coeur d'une zone désertique. Les bourreaux de la tribu ont emmené avec eux une pelleteuse. L'engin commence par creuser une fosse. Puis le conducteur qui est aux manettes joue de la lame dentelée. Il l'abat sur les femmes alignées. C'est comme un couteau géant qui broie leur chair, leurs os, leur crâne. Puis une salve de coups de feu les fauche. La pelleteuse pousse les corps martyrisés dans la fosse, leur tombeau. Elles saignent abondamment mais, écrira plus tard la presse pakistanaise, elles n'avaient pas encore succombé à leurs blessures quand les tortionnaires ont commencé à les recouvrir de sable et de pierres. Des femmes ensevelies vivantes au Baloutchistan ! Que saurait-on aujourd'hui de ce crime si la société civile pakistanaise, avec ses médias audacieux et ses associations féministes remuantes, ne s'était mobilisée pour éviter que les suppliciées de Baba Kot ne fussent enterrées une seconde fois ? L'information filtre le 24 juillet grâce à un journaliste local courageux, correspondant du quotidien en ourdou Jang au bureau de Quetta, chef-lieu du Baloutchistan. L'article reste vague, ne cite aucun nom, mais son auteur ne tarde pas à recevoir des menaces de mort de la part de la tribu umrani.

Justification culturelle

Dès lors, c'est d'Islamabad, la capitale où les esprits éclairés ne manquent pas, que s'orchestre le combat journalistique. Le quotidien anglophone The News s'y illustre. Il confie à Rauf Klasra, un journaliste d'investigation habitué aux scandales financiers, la tâche de débrouiller l'écheveau de ce "crime d'honneur" qu'une conspiration du silence semble vouloir étouffer. La police baloutche ne bouge pas, car des personnalités locales de poids y sont impliquées. Le Land Cruiser qui a permis le rapt des cinq femmes portait une plaque minéralogique officielle réservée aux véhicules du gouvernement du Baloutchistan.

Selon des témoins, l'instigateur de l'assassinat serait Abdul Sattar Umrani qui n'est autre que le frère de Sadiq Umrani, ministre du logement du gouvernement du Baloutchistan affilié au Parti du peuple pakistanais (PPP), le parti du clan Bhutto aujourd'hui au pouvoir au Pakistan. Le mouvement qu'a incarné pendant plus de deux décennies Benazir Bhutto (assassinée fin 2007) a beau afficher un progressisme théorique sur la question des droits des femmes, les combinaisons politiciennes ont souvent raison des nobles idéaux. Le PPP ne veut surtout pas offenser les chefs de tribu du Baloutchistan, province qui a puissamment contribué à l'élection, le 6 septembre, d'Asif Ali Zardari, veuf de Benazir, à la tête de l'Etat.

Mais le journaliste Rauf Klasra s'accroche. "C'est une énorme histoire, mais j'avais peur qu'elle tombe dans l'oubli, explique-t-il, car nos dirigeants politiques ne s'y intéressaient pas." L'enquêteur de The News entretient la pression, révèle chaque nouvel indice. Son travail finit par trouver une résonance inattendue au Sénat le 29 août quand, répondant à une interpellation d'une élue sur le drame de Baba Kot, Mir Israhullah Zehri, représentant d'un parti nationaliste du Baloutchistan, se livre à une justification culturelle des "crimes

d'honneur". "Ce sont des traditions multiséculaires, plaide-t-il, et je continuerai à les défendre." Dans l'hémicycle, les protestations fusent. La télévision filme cette inhabituelle bronca et, du coup, donne une dimension nationale à l'affaire. "Tout a basculé à partir du moment où les télévisions ont retransmis cet incident au Sénat, decode Rauf Klasra. Dans un pays comme le Pakistan, où le taux d'illettrisme est très élevé (70 %), la presse écrite n'a que peu d'écho. Une fois que les télévisions se sont emparées de l'affaire, les dirigeants politiques ont dû réagir." Le Pakistan n'est plus franchement le même depuis que les chaînes privées ont fleuri à la faveur de la déréglementation du secteur audiovisuel, un héritage paradoxal du règne militaire (1999-2008) de l'ex-président Pervez Musharraf.

Ainsi le silence gêné cède-t-il soudain à l'indignation vertueuse. Le Sénat fédéral et l'assemblée provinciale du Sind adoptent des résolutions dénonçant le meurtre collectif de Baba Kot. C'est du jamais vu dans l'histoire du Pakistan ! Jamais un "crime d'honneur" n'avait soulevé pareille émotion au plus haut niveau de l'Etat. "Il y a une vraie prise de conscience", admet Rauf Klasra. Les féministes elles-mêmes reconnaissent que leur combat, incompris et laborieux il y a une quinzaine d'années, rencontre un écho croissant dans la classe politique. "Je suis maintenant invitée à donner des conférences à l'Ecole de la magistrature", se félicite Samar Minullah, documentariste anthropologue qui s'est spécialisée sur les "crimes d'honneur". Deux Pakistan se font désormais face, celui des prétoires et des hémicycles et celui des tribus. Une vraie fracture.

Très choquées par ces crimes, mais en retard en raison de notre présence au Forum social Européen, la MMF vous propose d'envoyer une lettre à : Ambassade du Pakistan, 18 Rue Lord Byron, 75008 Paris, Tel : 01 45 62 23 32, Fax : 01 45 62 89 15

2 - Mach'Orangina, Culturellement sexiste - du CCP (collectif contre le PubliSexisme

Depuis l'automne 2007, Orangina envahit notre espace public : affiches, clip, cartes postales, verres, canettes, camions, ... qui mettent en scène des animaux et des plantes (dés)humanisés. Un large éventail de personnages féminins est représenté : la girafe pin-up avec des sabots-talons aiguilles, la hyène qui se lèche et aguiche du regard, la tige de lilas avec une fleur pour visage... Elles sont tellement "chaudes" qu'elles font fondre des glaçons, s'offrant à un ours viril et dominateur prêt à les chasser, les cueillir. Derrière ces pubs se cache une double domination : le patriarCaCapitalisme affirme sa propriété des animaux et en profite pour vendre des corps féminins sous couvert d'humour sexiste.

Peu importe l'image utilisée, il suffit de lui rajouter des seins, des fesses et des talons aiguilles pour qu'elle incarne la féminité. Ce slogan "naturellement pulpeuse" nous martèle qu'il serait naturel d'être une femme disponible, dominée, objet sexuel occupée à séduire le mâle.

L'affiche la plus récente, en plus d'être culturellement sexiste, est résolument raciste : quand l'orangina change de couleur, c'est une panthère noire "naturellement pulpeuse ET sanguine" qui est affichée. Conformément aux clichés, la femme noire est supposée être une féline à dompter... Nous ne sommes ni bétail exploité ni fleurs en pot !

Face aux pubs qui nous formatent, réapproprions nous l'espace ! Publisexistes* gare à vous, on vous rendra les coups !

Pour notre émancipation, décollons, tagons au moins 5 affiches entre les repas !

Collectif Contre le Publisexisme, 145 rue Amelot 75011 Paris,

contrepublisexisme@samizdat.net, <http://publisexisme.samizdat.net>

Agence de la campagne "naturellement pulpeuse" : agence FFL 9 avenue Hoche 75008 Paris

3 - Pétition pour une loi cadre sur les violences - des nouvelles - CNDF

Cela fait longtemps que nous n'avions pas donné de nouvelles de la pétition pour que la loi cadre soit discutée dans les assemblées parlementaires. Nous en sommes aujourd'hui à 13451 signatures : 5866 sur le net et 7585 sur papier. Ceci est tout à fait remarquable et témoigne d'une réelle sensibilisation.

Le dépôt des signatures se fera le 25 novembre à l'Assemblée. Il faut continuer à faire signer, plus nous aurons de signatures, plus nous aurons de chances d'aboutir :

<http://orta.dynalias.org/petition-violences-femmes>.

Les pétitions "papier" sont à envoyer au Collectif national pour les Droits des Femmes, 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris.

4 - Des nouvelles sur Marina Petrella - paroledonnee

Son état de santé

Depuis quelques semaines, elle est désormais nourrie par sonde nasogastrique, ce qui lui permet un maintien minimum de son état physique (organes, métabolisme, etc.). Il ne s'agit pas de nutrition forcée mais d'acceptation passive, de non refus de sa part, des sollicitations insistantes des médecins de l'Hôpital Ste Anne qui l'ont prise en charge. Quant au reste, c'est-à-dire son état psychique, rien ne change. Sa dépression demeure inquiétante, le risque de son irréversibilité devient de jour en jour plus probable, et ses pulsions suicidaires sont toujours présentes. Sans appétit, sans envie et sans désirs, elle se nie à toute visite, si l'on excepte celle de Maître Terrel, son avocat. Autant dire qu'au fond tout reste tel quel, voire pire, et que seulement l'application de la clause humanitaire pourrait renverser immédiatement l'ordre des choses, amener Marina à retrouver le goût et la raison pour reprendre à vivre.

Sa situation judiciaire

Un recours (contre le décret d'extradition signé à son encontre) est pendant par devant le Conseil d'Etat, lequel n'a pourtant pas encore communiqué la date où il discutera la plainte interjetée par Marina et rendra sa décision. Ce qui veut dire que cela ne sera pas pour demain, et que, par conséquent, le danger qui grave sur Marina ne peut que continuer de s'alourdir.

Ensuite, et à la suite de ce que nous venons d'écrire, nous ne pouvons oublier notre rappel hebdomadaire pour vous inviter à participer nombreux au rassemblement en soutien de Marina et pour l'application de la clause humanitaire en sa faveur. Comme toujours, cela se passe tous les jeudi à 18h30, au parvis du Beaubourg (Centre Georges Pompidou, métro Rambuteau), sous le gros pot de fleur.

Comptant sur le maintien de votre engagement, veuillez recevoir nos amitiés. paroledonnee

5- L'EXISTRANS, marche des trans et des intersexes - Communiqué

(Pour éviter des dizaines de mails énervés, la MMF précise qu'elle est contre le fait de caractériser la prostitution comme un métier. Merci)

L'Existrans aura lieu ce samedi 11 octobre à 14h, métro Belleville. Parcours : Belleville -> Beaubourg / Horaires : 14h->16h

Il y a onze ans que nous marchons, et depuis onze ans rien n'a changé. Certains pays (la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, L'Espagne, la Hollande, le Népal) ont adapté leurs législations à la transidentité. Même si ces aménagements sont loin d'être parfaits, ils témoignent d'une volonté totalement absente en France. Les réponses de la France à la question trans sont l'immobilisme, les pys transphobes, le sensationnalisme des médias, le mépris.

Dans notre communauté, la majorité fait face, bénéficie d'une vie professionnelle. Mais pour les autres, pour trop d'autres, c'est la précarité et le non-emploi, un taux de VIH qui double celui des gays, le travail sexuel non choisi, les violences subies rarement prises en compte par la justice... D'un point de vue médical, légal ou éducatif, tout reste à faire.

La médecine

Que ce soit le chirurgien qui opère un bébé né intersexué ou le psychiatre qui s'attribue le droit de dire si une personne est trans ou pas, le pouvoir médical nie trop souvent la parole et les droits des trans et intersexes. Seul un rapport de confiance entre le médecin-psy et les personnes concernées, qui allie information médicale donnée et prise en compte des contraintes, peut permettre d'améliorer les choses. Le psychiatre devra être librement choisi par la personne trans, sans avoir de droit de veto sur le choix de la personne.

Prochainement la Haute autorité de santé (HAS) doit soumettre un projet au sujet de la prise en charge des trans au ministère de la santé. Sans avoir réalisé d'études épidémiologiques et statistiques sur les traitements hormonaux prescrits aux trans et intersexe, ou sur les interactions des antirétroviraux avec d'autres pathologies, il est difficile d'imaginer un projet sérieux et réfléchi. D'autant que le point central de ce projet prévoit des centres experts dont le fonctionnement ressemble fortement à celui des équipes actuelles. Si expertise il y a, elle n'est certainement pas entre les mains de quelques soi-disant spécialistes mais bien entre les mains des personnes trans et intersexe elles-mêmes, et l'usagerE doit avoir le mot final sur l'hormonothérapie et les opérations.

Les lois

Faire correspondre son identité sur les différents papiers administratifs reste une priorité dès lors qu'on souhaite avoir une activité professionnelle. Des évolutions doivent être mises en place : la mention de genre devrait pouvoir être changée, conservée ou supprimée à la demande des personnes. Idem pour le numéro INSEE (Sécu) dont le 1er chiffre devrait pouvoir être modifié ou supprimé. La modification de l'état-civil via une procédure administrative doit être simplifiée, sans recours à des expertises extérieures et sans contraintes de délais ou de modifications corporelles spécifiques.

Ces évolutions administratives ne pourront se faire que si les discriminations à l'égard des trans et des intersexes sont reconnues et combattues :

- maintien des droits parentaux pour les trans déjà parents,
- arrêt des répressions à l'encontre des travailleuses et travailleurs du sexe par l'octroi de statuts et de droits ;
- mise en place de dispositifs d'insertion socio-professionnelle ;
- prise en compte de la spécificité trans et intersexe et des risques que ces personnes encourent dans les espaces non-mixtes : milieu carcéral, piscines, logements étudiants, etc.
- intégration de la discrimination liée à l'intersexualité et la transidentité dans les critères d'asile politique, tout comme dans les divers textes de lois destinés à prévenir les discriminations (code du travail, HALDE, loi sur la presse, etc.)

L'Éducation

Chaque individu construit son genre qui doit lui être personnel, malgré les normes que nous impose la société. Nous demandons la formation, en partenariat avec des associations trans, de tous les personnels médicaux, administratifs et pédagogiques aux problématiques trans et intersexes. Parce que les trans et les intersexes sont confrontés avant tout à l'incompréhension de la société à laquelle ils appartiennent, parce qu'ils sont, dans de trop nombreux cas, en échec scolaire, parce que les violences urbaines naissent de l'ignorance,

nous demandons que la transsexualité soit abordée, de la même manière que l'homosexualité, dans le cadre des cours d'éducation sexuelle.

Notre colère est à la mesure des discriminations dont nous souffrons.

RESISTRANS -- ASB -- Act Up-Paris -- MAG

Des manifestations similaires auront lieu à Bruxelles, Madrid, Lisbonne, Corunha, Donosti, Bilbao, Gasteiz, Saragosse.

TEXTES

6 - Droits des femmes : l'UNIFEM demande de véritables mécanismes de surveillance - New York, 18 Septembre 2008

Les gouvernements et les organisations multilatérales ne font pas assez pour respecter leurs engagements en faveur des droits des femmes, affirme un nouveau rapport du Fonds de développement des Nations-Unies pour la femme (<http://www.unifem.org>), qui préconise de véritables mécanismes de suivi. *"Il faut des mécanismes bien plus efficaces pour garantir que les engagements internationaux et nationaux envers les droits des femmes sont respectés"*, affirme le rapport 2008/2009 de l'UNIFEM intitulé « Qui est responsable envers les femmes ? Genre et responsabilité », publié jeudi à New York. Cette responsabilité commence avec l'accroissement du nombre de femmes à des postes de décideur, mais ne s'arrête pas là, affirme l'UNIFEM. Sur ce point, on est encore loin des objectifs puisqu'il y a une femme pour quatre hommes dans les parlements nationaux. Le taux est passé de 8 % à 18,4 %, mais les pays en développement ne dépasseront la "zone de parité de 40 à 60 % avant 2045", affirme le rapport.

A cet égard, l'UNIFEM estime que l'imposition de quotas fonctionne. Là où il existe une forme de quota électoral, il y a en moyenne 19,3 % de femmes contre 14,7 % dans les pays où il n'y en a pas. Quant aux autres engagements, ils sont aussi en retard. Plus de 60 % de toutes les personnes qui travaillent à la maison sans être payées sont des femmes, les femmes gagnent en moyenne 17 % de moins que les hommes et un tiers des femmes dans le monde souffrent de violences dues à leur genre au cours de leur vie. Le rapport recommande que les institutions multilatérales d'assistance et de sécurité, y compris les Nations Unies et les institutions financières internationales, assurent le suivi du montant de l'assistance qui va à la promotion de l'égalité homme-femmes ou donnent plus de pouvoirs ou de capacités aux femmes. Au niveau national, les services publics sont taillés pour les hommes employés, lettrés ou aisés. Les femmes continuent de subir des barrières à l'accès aux services de santé, d'éducation ou agricoles. Elles sont privées des soins des cliniques et des écoles qui sont souvent trop éloignées ou trop chères. Une des composantes de ces barrières réside dans la corruption. Enfin, dans le domaine de la santé maternelle, le bilan est peu brillant. " Une femme sur dix meurt de complications liées à la grossesse que l'on sait prévenir ". " Soyons honnêtes. Nous avons faits de grands progrès mais en ce qui concerne la santé maternelle, notre bilan est lamentable. Il est impensable qu'une femme meure toutes les minutes du fait de la grossesse ou à la naissance. Il s'agit d'une crise silencieuse ", a déclaré le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, au lancement du rapport. La fourniture des services publics est un vrai test de la responsabilité des gouvernements, affirme le rapport. Enfin, selon l'UNIFEM, un moyen efficace de permettre l'accès des femmes à la justice passe par des changements dans les institutions de maintien de l'ordre et de justice informelle. Ainsi, la présence d'un contingent féminin au Libéria encourage les femmes à s'engager dans la police.

7 - 84 % des décès maternels concentrés en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud - Unicef - New York, Sep 19 - Envoi de la Commission Genre et Mondialisation d'Attac

Plus de 99 % de tous les décès de femmes suite à des complications survenues au cours de leur grossesse ou de l'accouchement surviennent dans les pays en développement et 84 % sont concentrés en Afrique subsaharienne et Asie du Sud, selon un nouveau rapport sur la mortalité maternelle publié vendredi par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (<http://www.unicef.org/french/index.php>).

« Chaque année, plus d'un demi million de femmes meurent suite à des complications survenues au cours de leur grossesse ou de l'accouchement, relève le chef des services de santé de l'UNICEF, Peter Salama. Les causes de la mortalité maternelle sont claires et les moyens de les combattre sont tout aussi clairs. Et pourtant, des femmes continuent de mourir alors que ces décès auraient pu être évités ».

Selon le rapport, intitulé Progrès pour les enfants : mortalité maternelle, un bilan statistique, les hémorragies sont la cause de décès la plus fréquente, en Afrique et en Asie en particulier. La santé générale d'une femme - y compris son niveau de nutrition et son statut concernant le VIH - joue également un rôle au cours de sa grossesse et de l'accouchement. Des facteurs sociétaux, tels que la pauvreté, les inégalités et les attitudes générales envers les femmes et leur santé, sont eux aussi influents. Les pratiques culturelles ou traditionnelles qui empêchent fréquemment les femmes de chercher à se procurer des soins au cours de l'accouchement ou après, ont souvent des conséquences négatives sur les taux de mortalité maternelle.

Dans le monde en développement, une femme a une chance sur 76 de mourir de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement au cours de sa vie, contre une sur 8 000 dans le monde industrialisé. C'est au Niger que ce risque est le plus élevé, les femmes y ayant une chance sur sept de décéder de ces complications, d'après les estimations.

La plupart des décès maternels pourraient être évités. De meilleurs soins de santé, en particulier au cours de la grossesse, de l'accouchement et de la période post-partum, jouent à cet égard un rôle capital. Au rang des interventions qui améliorent la santé maternelle, on note : les soins prénatals, des tests de dépistage du VIH et un appui psychosocial offerts par les dispensateurs de soins, la présence de personnel dûment formé au cours de l'accouchement, des soins obstétricaux d'urgence, des soins post-partum et des services de planification familiale qui tiennent compte des politiques nationales.

Ces dernières années, il y a eu des améliorations prometteuses dans le secteur des interventions pour la santé maternelle. La couverture en matière de soins de santé prénatals dans le monde en développement a progressé de 15 % au cours des dix dernières années, et 75 % des femmes enceintes y bénéficient maintenant de quelques soins de santé prénatals. Par ailleurs, de nombreux pays ont amélioré leur couverture en matière de présence de personnel qualifié au cours de l'accouchement. Dans certaines parties de l'Asie, par exemple, la proportion de femmes qui bénéficiaient de la présence d'un agent de santé qualifié au cours de l'accouchement est passée de 31 à 40 % entre 1995 et 2005. Il y a eu également des améliorations dans de nombreux pays africains.

Le rapport note toutefois que la progression vers l'Objectif du Millénaire pour le développement concernant la mortalité maternelle - qui consiste à obtenir une réduction de 75 % des taux de mortalité maternelle entre 1990 et 2015 - se déroule à un rythme trop lent dans les pays en développement.

Pour atteindre la cible de l'OMD, la question de la santé maternelle doit être abordée dans le cadre d'un continuum de soins qui relie les services de santé essentiels pour les mères, les nouveaux-nés et les enfants. De fait, les niveaux de mortalité maternelle reflètent souvent la

performance générale du système de santé national des pays - en particulier au cours de l'accouchement et dans la période post natale, lorsque les nouveaux-nés et leurs mères sont les plus vulnérables. La solution consiste à développer à plus grande échelle les services dont bénéficient tant les mères que les enfants car la santé de la mère est étroitement liée à celle de son bébé.

8 - Lettre ouverte au Président de la République, L'égalité entre les sexes au second plan de la Présidence Française de l'Union européenne ? - La CLEF

Monsieur le Président de la République, La coordination française pour le lobby européen des femmes (CLEF) regrette que la Présidence française de l'Union Européenne n'ait pas pour objectif prioritaire de faire reculer les inégalités entre les sexes, discrimination fondamentale. Malgré une mobilisation importante de la Commission et du Parlement Européen, la situation des femmes en Europe est loin d'être satisfaisante :

- Les femmes sont insuffisamment protégées de la violence masculine : les violences intra-familiales, la prostitution et les mutilations sexuelles concernent des millions de femmes dans les 27 pays européens. Le Lobby européen des femmes estime que 45 % des européennes ont eu à subir une fois dans leur vie la violence masculine.

- La maîtrise de la contraception par les femmes n'est pas acquise. Par ailleurs, aux trois pays, Irlande, Malte et Pologne interdisant aux femmes de pratiquer un avortement lorsqu'elles doivent faire face à une grossesse non désirée, s'ajoute de graves menaces en Lituanie et en Italie pour l'accès au droit à l'interruption volontaire de grossesse

- L'activité professionnelle des femmes est insuffisamment valorisée. Le taux d'emploi des femmes était en 2005 de 56,3 pour cent dans la moyenne de l'UE, de 71,3 pour cent pour les hommes, l'écart de rémunération entre hommes et femmes est en moyenne de 15%, les femmes n'accèdent pas à tous les métiers et la vie de famille pèse largement sur leurs épaules, les obligeant trop souvent à choisir entre s'occuper de leurs enfants ou de leurs parents ou exercer une activité professionnelle.

- Les postes à responsabilité, dans le domaine politique, économique, intellectuel ou social restent accaparés par les hommes, dans tous les pays européens. Même si des pays nordiques font figure de référence grâce à des lois sur la parité dans les parlements et les conseils d'administration des entreprises, n'oublions pas que l'Irlande, la Grèce, la Hongrie, Malte, la Roumanie et la Slovénie accueillent moins de 15 % de femmes dans leurs parlements nationaux.

Nous pourrions multiplier les exemples, mais là n'est pas le propos. La Présidence Française de l'Union Européenne doit impérativement permettre d'engendrer une dynamique de réduction des inégalités entre les sexes.

Les femmes et les hommes n'ont pas besoin de grandes déclarations et de colloques mais de l'application des nombreux textes européens existants, de la mobilisation des services des Etats membres et de la Commission mais aussi de l'implication des territoires autour de la charte des communes et régions d'Europe pour l'égalité des femmes et des hommes au niveau local. La mobilisation de moyens humains et financiers dans chacun des Etat membres doit être élevée au rang de priorité pour que cesse cette inacceptable injustice.

L'assemblée générale du Lobby européen des femmes (Lyon, 23-25 octobre 2008) permettra à la CLEF et aux 26 autres coordinations nationales de partager leurs préoccupations, de valoriser ce qui fonctionne bien, de stigmatiser les échecs et surtout présenter leurs propositions pour une égalité effective.

Nous vous invitons avec tous les hommes et femmes d'Europe, tous les partis politiques, les syndicats et les organisations de la société civile de l'Union à soutenir activement l'appel de la Campagne du Lobby Européen des Femmes : « Pas de démocratie européenne moderne sans «égalité femmes-hommes».

La CLEF

9 - Communiqué de presse : Le site d'information et de prévention des mariages forcés

Depuis 2000, un réseau de professionnels associatifs et institutionnel initié et piloté par le Mouvement Français pour le Planning Familial de l'Hérault se mobilise autour de l'accueil et l'accompagnement de jeunes en situation de rupture familiale pour cause de mariage forcé.

Aujourd'hui, le réseau "Jeunes filles confrontées aux violences et aux ruptures familiales" ouvre le premier site internet français exclusivement centré sur la problématique des mariages forcés.

Ce site, construit pour les jeunes et testé par des jeunes, rassemble des témoignages, une Foire aux questions, des informations juridiques et communique les coordonnées de structures auxquelles s'adresser, tant en France qu'à l'étranger.

Le réseau rappelle que la plupart des traités internationaux reconnaissent le mariage forcé comme une violation des droits de la personne.

Contact presse : Fatima Bellaredj Présidente MFPF 04 67 64 62 19, Françoise Imbert Directrice MFPF 04 99 52 98 10

www.mariageforce.fr

DEBATS, COLLOQUES, RÉUNIONS

10 - Rencontre / Débat : Services à la personne et aides à domicile

Le groupe interassociatif « Femmes Travail et Migrations » organise une rencontre/débat le samedi 11 octobre 2008 de 14 à 18h, Mairie du 10ème arrondissement, 72, rue du Faubourg St Martin, Métro : République / Château d'eau / Gare de l'Est

Ces secteurs d'emploi sont en pleine croissance. Les salarié-es, qui sont en grande majorité des femmes et dont beaucoup sont étranger-es ou immigré-es y ont des statuts divers, certain-es travaillant de manière informelle. Nous voulons, lors de cette rencontre, réunir des points de vue, des informations et des témoignages pour prendre la mesure des enjeux et réfléchir à des perspectives en terme de défense des droits des travailleuses.

Témoignage : Zita Obra (secrétaire du syndicat CFDT des salariés du particulier employeur d'Ile de France), « Parcours d'une migrante devenue responsable d'un syndicat de salariés » »

Aspects économiques : Madeleine Hersent (ADEL) « L'organisation des services aux particuliers : permanences et changements » ; Danielle Davila (gérante du PASIC, présidente du Centre ressource du Val de Marne) « Créer son entreprise, quels enjeux ? »

Aspects sociologiques : Christelle Avril (Sociologue, Paris VIII), « Les aides à domicile pour les personnes âgées dans la région parisienne » ; Liane Mozère (sociologue, professeure émérite université de Metz), « Stratégies d'employées de maison : le cas des Philippines à Paris »

L'état du droit : Emmanuel Visse, conseiller juridique, CGT, « Salarié-e-s chez les particuliers : quels droits ? »

Organisation et perspectives d'action : Des militant-e-s syndicalistes ; David Hamelin (responsable du CIF-SP, Poitiers), « Des outils de professionnalisation par et pour les salariés : L'exemple de la Bourse du Travail des salariés du particulier et du CIF-SP »

Chaque thème sera suivi d'un débat et les interventions du public sont les bienvenues !

Cette rencontre est organisée par : ADEL, ATF, Rajfire, Commission femmes Amnesty, Collectif national pour les droits des femmes, LIFPL, Union locale CGT 10ème arrondissement

11 - Colloque : Les violences sexistes et sexuelles dans les relations de travail : Mieux les connaître pour agir !

Journée organisée par l'association nationale « Elu/es contre les violences faites aux femmes » et soutenue par le Conseil régional de Picardie le 7 octobre 2008 à l'Université de Picardie à Amiens.

Présentation : En février 2008, l'INSEE faisait paraître une enquête sur les violences faites aux femmes : 25 % des agressions sexuelles et 4,7 % des viols dont sont victimes les femmes, se produisent sur leur lieu de travail. Les violences sexistes et sexuelles dans les relations de travail sont graves, et les victimes nombreuses. Pourtant, de fortes résistances de toutes sortes (politiques, juridiques, sociales,) continuent à peser sur l'action contre ces violences.

Ce sont tantôt les violences commises qui sont ramenées à des relations privées entre l'agresseur et la victime, tantôt l'entreprise qui est vue comme un lieu à part, avec ses propres règles, un lieu privé sur lequel la société n'aurait aucun droit de regard ou d'action. Dans tous les cas, nombre d'acteurs se désengagent de leur responsabilité en se dissimulant derrière le respect dû au privé.

Un discours similaire se tenait il y a quelques années au sujet des violences conjugales : comment intervenir dans le domaine privé ? Avec quelle légitimité ? La mobilisation associative, puis la volonté politique, au vu de l'ampleur de ces violences et de leurs conséquences, ont fait sortir les violences conjugales de la sphère privée pour les placer dans la sphère publique et en faire une question de société. Un défi semblable est à relever pour les violences faites aux femmes au travail.

En amont de ces violences sur le lieu de travail, existent aussi des violences encore peu médiatisées : celles qui ont lieu à l'école et à l'université. Les unes comme les autres excluent les victimes du système scolaire, universitaire, et enfin de l'emploi.

Programme

9h - Accueil

9h30 / Ouverture

10h-13h / Faire échec aux mythes, connaître la réalité, Silences complices ?

théâtre-forum de la compagnie Dé(s)amorç(e)s pour faire échec aux mythes selon lesquels :

- il est facile de se défendre tout/e seul/e face à un auteur de violences ;
- « on a qu'à dire ceci », « on a qu'à faire cela » quand on est victime de violences sexistes ou sexuelles au travail ;
- il est facile de briser le silence qui entoure et cautionne ces violences.

Principe du théâtre-forum : des comédien/nes jouent des situations où l'un des personnages essaie d'obtenir le rétablissement d'un droit, mais n'y parvient pas. La scène est ensuite rejouée. Les spectateurs et spectatrices sont alors invité/es à remplacer le personnage opprimé pour trouver une solution ou une alternative au conflit présenté par une mise en situation directe.

14h-18h - Réagir ! - Actions - Actions institutionnelles

Pour connaître le programme précis, le lieu et pouvoir s'inscrire <http://www.ecvf.ouvaton.org>

12 - " Quels réseaux, quels partenariats, pour accompagner et protéger les femmes confrontées au mariage forcé en France ? - Association Voix de Femmes

L'association Voix de Femmes a l'honneur et le plaisir de vous inviter à sa journée d'Etude Nationale qui aura lieu le 17 octobre 2008, à l'université Paris VI -Pierre & Marie Curie. Entrée gratuite. Présentation en avant-première du DVD " L'été de Noura" et d'un recueil de parole, outils pédagogiques offerts aux participants.

Inscriptions uniquement par téléphone au 0130315576 ou par mail :

voixdefemmes@wanadoo.fr. Merci de nous préciser vos coordonnées structure, nom, prénom, fonction, adresse, téléphone.

FILMS, LIVRES, SORTIES...

13 - Livre : "Mondialisation de la prostitution, atteinte globale a la dignité humaine - Attac

La prostitution revêt aujourd'hui dans son organisation des formes directement empruntées à la mondialisation financière. La logique néo-libérale a trouvé dans le système prostitutionnel un « secteur » privilégié où se déployer, qui génère d'énormes profits : trafiquer les êtres humains d'Asie, d'Afrique ou d'Europe et les prostituer procure beaucoup de bénéfices pour peu d'investissements. Cette mondialisation-là, qui n'épargne aucun pays, illustre le processus de la marchandisation généralisée, à laquelle n'est mise aucune limite.

C'est dans ce contexte que quelques pays ont choisi de légaliser et de réglementer la prostitution : aux Pays-Bas ou en Allemagne, elle est considérée comme une banale « prestation de service ». Est-ce là une voie à suivre ? C'est oublier la violence qui est faite aux femmes, et, au-delà d'elles, l'atteinte qui est portée à la dignité humaine. Est-on prêt à renoncer au respect des droits humains ?

Collection Mille et une nuits, chez Fayard

14 - Livre : "Itinéraire d'une femme française."

Hamida BEN SADIA vient à Créteil signer son livre "Itinéraire d'une femme française."

Venez à partir de 16 h Samedi prochain à la Bibliothèque Village. Pour plus d'info : Tel: 01 49 80 39 72 , <mailto:iec@mnhn.fr>]